

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'annexe à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur ECHASSERIEAU Vincent.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 16 avril 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
28	27	0	0	1	0

Membres présents : ANDRIEUX Christelle, ANOMAN Matthieu, BOUTY Serge, CHABANAT Christine, DALLIERE-ROZENFELD Lolita, DELEFOSSE Laurent, DENIZOU Jean-Pierre, DUBOIS Barbara, DUMONT Christine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GARNICHE Emmanuel, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LEONET Antoine, MAZAUD-WITTMANN Marie-France, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROCHE Martial, ROUGIER Serge, ROUSSEAU Sylvie, SAINTAMAN Jean, SALAGNAT Michèle, SOLNON Chantal, THEYS Michel, VERLINDEN Denis.

Membres ayant donné pouvoir : 0

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : 0

Membres absents : FOURNIER Stéphanie

Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

INSTITUTION

Délibération n° C068-2026 : désignation des conseillers communautaires au sein du PETR Monts et Barrages

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19/12/2018, portant statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération en date du 03 mars 2004 portant adhésion au Syndicat mixte « Monts et Barrages » ;

Vu la délibération du 14 juillet 2014 portant transformation du Syndicat Mixte « Monts et Barrages » en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) ;

Vu les statuts du PETR Monts et Barrages ;

Considérant que les statuts du PETR Monts et Barrages prévoient que le nombre de membres au sein du Conseil syndical est fixé à 40 dont 11 pour la Communauté de communes des Portes de Vassivière ;

Il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.

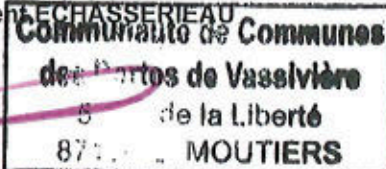
Le Conseil, après avoir en délibéré et à l'unanimité soit 27 voix Pour, ont désigné les représentants suivants :

PETR MONTS ET BARRAGES		
	Titulaires	Suppléants
1	Barbara DUBOIS	Christine CHABANAT
2	Michel THEYS	Hubert DUMONT-ST-PIEST
3	Vincent ECHASSERIEAU	Mélanie PLAZANET
4	Laurent PAQUET	Jean-Pierre DENIZOU
5	Laurent DELEFOSSE	Christine GORGE
6	Emmanuel GARNICHE	
7	Marie-France MAZAUD-WITTMANN	
8	Lolita DALLIERE-ROZENFELD	
9	Martial ROCHE	
10	Christian LEBLANC	
11	Christine DUMONT	

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.
Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 24 avril 2026

Le Président,

Vincent ECHASSERIEAU

 Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
87100 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 29 AVR. 2026

Publié le : 29 AVR. 2026